

SYNTHÈSE DES PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DU GROUPE

ACTIVITÉS DU GROUPE

Le groupe SNEP produit et commercialise une gamme de produits stratégiques indispensables à l'activité de plusieurs secteurs industriels (le bâtiment, la chimie, l'automobile, l'agroalimentaire, le traitement de l'eau, etc.) à savoir :

- Les produits issus de la pétrochimie qui correspondent aux produits vinyliques (Polychlorure de vinyle « PVC » et Compound PVC) ;
- Et les produits issus de l'électrolyse : soude, eau de javel, chlore, acide chlorhydrique.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La mise en place de mesures anti-dumping sur le PVC Américain (22.9%- 56.2%) pour une durée de 5 ans à compter du 26 décembre 2013.(Arrêté n° 3035-13 publié au Bulletin officiel n°6216 du 26 Décembre 2013)

Principes comptables et méthodes d'évaluation :

Les comptes sociaux des entreprises entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés suivant les règles et les pratiques comptables applicables au Maroc.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

Méthodes et modalités de consolidation

Tel que prévu par la circulaire N° 07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), le Groupe SNEP a la possibilité de présenter ses comptes consolidés soit conformément à la méthodologie du Conseil National de la Comptabilité (CNC) relative aux comptes consolidés (avis n°5) soit conformément aux normes IFRS.

Les principes et méthodes de consolidation utilisés par le Groupe SNEP sont basés sur la méthodologie publiée par le CNC.

Méthodes et périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50%. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée exister lorsque Le Groupe SNEP détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Le périmètre de consolidation de la société se détaille comme suit :

	Périmètre au 31 décembre 2012			Périmètre au 31 décembre 2013		
Sociétés	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SNEP	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Dimatit	34%	34%	MEE	34%	34%	MEE

La prise de participation dans la société Dimatit a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition définitif de 137MMAD.

La société Houda Plast détenue à 100% et dont les titres et les créances sont provisionnés à 100% a été exclue du périmètre de consolidation car actuellement cette société n'a pas d'activité. De plus, cette société n'a pas de passifs qui devraient être pris en charge par le Groupe SNEP.

La société Ynna Air détenue à 99% a été exclue du périmètre de consolidation compte tenu de son caractère non significatif.

Dates de clôture

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre.

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement les brevets et les licences nécessaires à la production et sont amorties au taux de 25%.

Immobilisations corporelles

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire pour les acquisitions postérieures à 2006, en fonction de la durée de vie prévue, comme suit :

Constructions	10 à 25 ans
• Matériel informatique	5 ans
• Installations techniques, matériel et outillage	5 à 12,5 ans
• Matériel de transport	5 ans
• Mobilier et Matériel de bureau	6,66 à 10 ans

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives. Elles sont inscrites au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant ; au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière, en outre, les plus-values à l'occasion d'opérations de cessions-bail devraient être étalées sur la durée du contrat, lorsque le bien est repris dans le cadre d'une opération de financement.

Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée après analyse au cas par cas des situations financières de ces sociétés.

Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de produits finis (PVC Suspension, Compound PVC, de matières premières et de matières et fournitures consommables). Les stocks sont valorisés à leur prix de revient.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée selon leur rotation.

Créances & chiffre d'affaires

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est

constatée au titre des créances contentieuses et des créances anciennes en fonction du risque lié à leur recouvrement.

Les créances (ainsi que les dettes) libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice ou de la période. Les pertes de change latentes ainsi que les gains latents sont enregistrés en résultat.

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment où la marchandise a été livrée au client.

Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs mobilières de placement sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

Cette rubrique comprend les titres détenus dans le cadre du programme de rachat par la société de ses propres actions.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées à caractère fiscal, et en particulier les provisions pour amortissements dérogatoires et les provisions pour investissements, sont annulées en consolidation.

Provisions pour risques et charges

Il s'agit de provisions évaluées à l'arrêté des comptes, destinées à couvrir des risques et des charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

Retraitement des impôts

Les impôts sur le résultat regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Tous les passifs d'impôts différés sont pris en compte. En revanche, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que si leur récupération est probable

Résultat non courant

Les comptes de produits et charges non courants sont destinés à enregistrer les produits et les charges ne se rapportant ni à l'exploitation normale, ni à l'activité financière de l'entreprise, et ayant par conséquent un caractère non récurrent.

Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est corrigé pour tenir compte de l'incidence des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de la variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité, ainsi que des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition est égal à la différence entre le coût d'acquisition des titres et les actifs et passifs retraités de l'entité acquise. L'écart d'acquisition calculé au 31.12.2010 lié à l'acquisition des titres de Dimatit a été figé définitivement en 2011 pour MDH 137.

L'écart d'acquisition de la société acquise fait l'objet d'un amortissement sur une durée déterminée en fonction de la nature de la société acquise, des objectifs fixés lors de l'acquisition ainsi que des avantages qui seront procurés. La durée d'amortissement de l'écart d'acquisition DIMATIT est ainsi fixée à 15 ans.

Engagement hors bilan :

Au 31 décembre 2013, les avals et cautions donnés par la snep s'élèvent respectivement à MDH 27,8 contre MDH 28 en 2012.

Au 31 décembre 2013, les avals et cautions donnés par DIMATIT s'élèvent respectivement à MDH 71,8 contre MDH 133,431 en 2012.

Information sectorielle :

Au Maroc, le Groupe SNEP est le principal producteur de produits vinyliques (PVC et Compound PVC) et de produits issus de l'électrolyse (Soude, Chlore, Eau de javel, Acide chlorhydrique). Il s'agit de produits indispensables et stratégiques pour plusieurs secteurs à fort potentiel, tels que l'agro-alimentaire, l'automobile, le textile, le BTP, l'adduction d'eau potable et l'assainissement.

La principale activité de la société est constituée de la production de PVC et des produits directement liés à ce processus. A ce titre le bilan et le compte de résultat consolidés sont représentatifs de l'activité principale de la société.

Entreprises liées :

La SNEP a accordé une avance au compte courant à Ynna Holding. Le montant de cette avance rémunérée au taux de 6,5% l'an, s'élève à fin décembre 2013 et décembre 2012 à KDH HT 169 582 contre KDH HT 176 608 en 2012. La créance Client pour l'exercice 2013 à KDH 6 579 contre KDH 6 365 hors taxes en 2012.

La société SNEP met à la disposition de la société Al Karama des actifs industriels au 31 décembre 2012, la valeur brute de ces actifs ainsi que le produit enregistré dans les comptes SNEP s'élèvent respectivement à KDH 11 394 et KDH 1 362 hors taxes, contre KDH 11 394 et KDH 1 431 hors taxes en 2012.

Convention conclue en 2001 entre la SNEP et Houdaplast pour assurer le financement des investissements de Houdaplast par le biais d'octroi d'avances non rémunérées remboursable à partir de la première année bénéficiaire de Houdaplast. Au 31 décembre 2013, le montant des avances accordées s'élève à KDH 19 968 intégralement provisionné.

En vertu d'une convention signée le 1er septembre 1998 pour une durée indéterminée, la société Holding Ynna assiste la SNEP dans les domaines financier, commercial, administratif et juridique. La rémunération de la prestation est fixée à KDH 5 000 hors taxes.

En 2013, La SNEP a réalisé avec Dimatit un chiffre d'affaires, relatif essentiellement au PVC, de l'ordre de KDH HT 169 582 contre KDH HT 176 608 en 2012. La créance Client Dimatit s'élève au 31 décembre 2013 à KDH TTC 101 012 contre KDH TTC 62 635 en 2012.

Événements post-clôture :

Néant.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN

ACTIF	31/12/13	31/12/12
Actif immobilisé	654 616	699 685
Ecart d'acquisition	112 892	122 300
Immobilisations incorporelles	22 122	22 241
Immobilisations corporelles	289 170	322 806
Immobilisations financières	128 005	130 645
Titres mis en équivalence	102 427	101 693
Actif circulant	620 081	520 758
Stocks et en cours	157 176	118 938
Clients et comptes rattachés	305 374	232 193
Impôts différés actifs	662	992
Autres créances et comptes de régularisation	133 114	139 126
Valeurs mobilières de placement	20 455	23 692
Disponibilités	3 301	5 818
TOTAL DE L'ACTIF	1 274 697	1 220 443

PASSIF	31/12/13	31/12/12
CAPITAUX PROPRES		
- Capital	240 000	240 000
- Réserves consolidées	261 403	302 002
- Résultats consolidés	-8 482	-40 599
Capitaux propres part du Groupe	492 921	501 403
Intérêts minoritaires		
Total Capitaux propres	492 921	501 403

Passifs à long terme	40 040	84 700
Dettes financières à long terme	40 011	82 915
Subvention reçue		
Provisions pour risques et charges	29	1 785

Passif circulant	741 736	634 340
Fournisseurs et comptes rattachés	207 725	137 943
Autres dettes et comptes de régularisation	88 822	63 266
Impôts différés passifs	19 761	22 519
Trésorerie passif	425 428	410 612
TOTAL DU PASSIF	1 274 697	1 220 443

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Nature	31/12/13	31/12/12
Chiffres d'affaires	787 677	788 936
Variation de stocks de produits	35 256	-56 283
Autres produits d'exploitation	23 523	24 782
Achats consommés	-649 981	-588 231
Charges externes	-30 364	-33 755
Charges de personnel	-66 526	-65 905
Autres charges d'exploitation	-5 382	-5 000
Impôts et taxes	-6 827	-6 573
Dotations d'exploitation	-63 611	-65 822
Résultat d'exploitation	23 766	-7 850
Charges et produits financiers	-28 637	-39 922
Résultat courant des entreprises intégrées	-4 871	-47 772
Charges et produits non courants	-136	6 812
Impôts sur les résultats	-1 600	-3 174
Résultat net des entreprises intégrées	-6 607	-44 134
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	7 533	14 127
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-9 408	-10 592
Résultat net de l'ensemble consolidé	-8 482	-40 599
Intérêts minoritaires		
Résultat net (Part du groupe)	-8 482	-40 599
Résultat par action	-3,53	-16,92

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX CONSOLIDES DES EXERCICES 2012 ET 2013

(en milliers MAD)	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2011	240 000	0	302 002	542 002	0	542 002
Dividendes			0	0		0
Résultat net de l'exercice			-40 599	-40 599		-40 599
Autres variations				0		
Situation au 31 décembre 2012	240 000	0	261 403	501 403	0	501 403
Dividendes			0	0		0
Résultat net de l'exercice			-8 482	-8 482		-8 482
Autres variations				0		
Situation au 31 décembre 2013	240 000	0	252 921	492 921	0	492 921

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(DONNÉES EN MILLIERS DE DIRHAMS)	31/12/13	31/12/12
Résultat net des sociétés intégrées	-6 607	-44 133
Élimination des charges et produits nets sans effet sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Dotations aux amortissements	43 507	44 738
- Charges/ produits sans effet sur la trésorerie	-7 867	-7 491
- Variation des impôts différés	-2 427	-2 637
- Plus ou moins values de cession	-351	-7 907
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	26 255	-17 430
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	6 800	5 659
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-6 832	76 269
Flux net de trésorerie lié à l'activité	26 223	64 498
Acquisition d'immobilisations corporelles	-9 753	-17 090
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-	-
Cession d'immos corporelles	351	8 056
Cession de titres de sociétés mises en équivalence		
Acquisition de titres de société consolidée	-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-9 402	-9 034
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Subventions reçues	-	-
Autres opérations financières	-1 463	158
Emission d'emprunt		
Remboursement d'emprunts	-32 690	-12 284
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-34 153	-12 126
Mouvements de conversion		
Augmentation (diminution) de la trésorerie	-17 333	43 338
Trésorerie au début de l'exercice	-404 795	-448 133
Trésorerie à la fin de l'exercice	-422 128	-404 795

Deloitte.

Deloitte Audit
288, boulevard Zerktouni
Casablanca

COOPERS AUDIT MAROC

Coopers Audit Maroc S.A.
83, avenue Hassan II
Casablanca

Aux Actionnaires de la

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A

Route côtière 111

BP 94

Mohammedia

RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE (SNEP) S.A et de ses filiales (Groupe SNEP), comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 492 921 milliers de dirhams compte tenu d'une perte nette consolidée de 8 482 milliers de dirhams.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble SNEP constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des Informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 28 Mars 2014

Deloitte Audit

Asmâa Resmouki

Associé



Deloitte Audit
288, boulevard Zerktouni
- CASABLANCA -
Tél: 05 22 22 40 25/26/34/81
Fax: 05 22 22 40 78

Coopers Audit Maroc

Abdelaziz Alimechatt

Associé



COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34